L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 18 JUILLET.

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de son affaire:

Total des primes de l'année expirée le 30 février 1868.....$500,875 45

Savoir:

Primes d'assurance de vie	$300,772 27	
Primes d'assurance contre l'incendie	188,129 76	
Primes d'assurance contre l'incendie et la navigation	27,239 31	
Primes d'assurance contre la navigation	14,733 13	
		500,875 45
Moins les primes remboursées	4,507 27	
Primes nettes	30,659 42	56,168 29
Montant net des primes		$506,707 17
Fortes payées		
Fortes payées en numéraire	35,608 15	
Fortes payées en actions	30,972 42	
Fortes payées en obligations	4,797 26	
		70,826 22
Remises		12,264 74
Dépenses, intérêts	29,362 67	
Taxes et licences	10,236 27	
20 et 10 p0 d'encouragement	29,499 45	
Réserve pour primes non réglées	10,000 00	179,091 22
Bénéfice net		30,625 95

A'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour assurances	$24,000 00	
Billets	2,285 35	
Cash, en caisse et en banque	29,685 77	
Fonds en garantie, sur demande	64,776 60	
Prêts sur hypothèques	21,850 00	
Obligations des Etats-Unis	12,157 41	
Obligations des Etats-Unis	64,161 80	220,656 37

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ARNOUXS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 juillet 1868.

(Signé:) PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 3 p0 par action est déclaré et sera payé en crédit des billets d'actions non encore payés.

R. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
R. MAIER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

J. H. Heimer, C. T. Forster, P. A. Lelieg, H. Zehnter, Thos. Robson, G. H. Kortenhaus, Geo. Dietz, Louis Schwarz, Chas. Bonifay, G. L. Mayer, L. P. Borie, H. Bloom, D. Michel, F. Del Bondio, Amand Kreeger, J. A. Sisler, Chas. Lee'dam, R. Wolfenstein, Julius Scorsur, A. Marks, P. Frah, J. J. Weberling, F. M. D. 20 sqlsd, J. F. Kraak. 12 août—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de son affaire:

Total des PRIMES de l'année expirée le 30 février 1868.....$546,525 43

Savoir:

Primes d'incendie	$358,772 27	
Primes de mer	188,129 76	
Primes de rivières	19,627 40	
		$546,525 43
En main:		
Primes en numéraire	$ 5,666 75	
Primes non expirées	49,745 50	
		$ 55,412 25
Montant net des primes		$491,113 18
Pertes payées		
Pertes payées en numéraire	$ 35,608 15	
Pertes payées en actions	30,972 42	
Pertes payées en obligations	4,797 26	
		70,826 22
Remises		12,264 74
Dépenses, intérêts	29,362 67	
Taxes et licences	10,236 27	
20 et 10 p0 d'encouragement	29,499 45	
Réserve pour primes non réglées	10,000 00	179,091 22
Bénéfice net		30,625 95

A'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour assurances	$24,000 00	
Billets	2,285 35	
Cash, en caisse et en banque	29,685 77	
Fonds en garantie, sur demande	64,776 60	
Prêts sur hypothèques	21,850 00	
Obligations des Etats-Unis	12,157 41	
Obligations des Etats-Unis	64,161 80	220,656 37

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 juillet 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, un dividende de trois pour cent d'intérêt sur tout actif non encore payé.

—Directeurs—

Charles Briggs, A. B. Montgomery, Amt. Corbin, J. Montgomery, Geo. A. Foulke, Frank Williams, E. Kruttschnitt, Thomas Byrne, Chas. Claiborne, John Tarbox, John G. Taylor, W. A. Fleitch, John S. Wisdom, R. A. Hunter, J. Anderson, Wm. M. Pinckard, Alfred Kearny, John S. Walls, A. Preticha, George Foster, Geo. W. Hewes, Andrew Stewart, Ansel Montgomery, L. S. Fobler, Henry J. Vos, John Sloan, Jr., E. Pugh, Geo. A. Marquez, James Gaither, Chas. Weisiger, Randolph Ross, H. Gross. 18 mars—1y

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud
HILLE-ORLEANS, 20 janvier 1868.

DEUXIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:

Sur les risques d'incendie	$186,471 40	
Sur les risques de mer	65,380 94	
Sur les risques de rivières	26 402 34	
		$317,264 71
Moins, les primes non expirées pour 1868	66,185 50	
		$264,580 71
Moins, les primes non expirées pour 1867	$ 60,411 90	
Primes remboursées pour 1867	2,600 04	
		$ 63,011 94
Montant net des primes le 31 déc. 1867.		$201,568 77
Pertes payées dans la même période		
Sur les risques d'incendie	$32,861 32	
Sur les risques de mer	39,841 76	
Sur les risques de rivières	1,900 00	
		$74,603 08
Frais, réassurances	$ 3, 75	
Escompte de primes	62,46 67	
		66,274 67
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et commissions	71,816 21	
Réserve pour paiement d'intérêt sur coupons des primes payées en 1866	56,718 16	
		$264,513 53
Bénéfice net		$ 37,161 82

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Stock comme il est consolidé de la ville, évalué à 90 p0		$187,200 00
Gent vingt quatre bons de la ville de Orléans de la N.-O., de Jackson et de Nouvelle à 70 p0		86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 p0		71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville de chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 p0		17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 p0		2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer de Mexique, évalués à 50 p0		3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 p0		4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc.		169,455 00
Prêts sur garantie		20,000 00
Prêts sur hypothèques		69,000 00
Effets à recevoir		11,288 30
Primes dues et en voie de la perception		67,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurance		12,400 00
Monnaie n'appartenant à la Compagnie		4,000 00
Coupons de la ville, dès et non recouvrés		13,800 00
Bénéfices		34,374 41
		$767,201 41

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ARNOUXS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, sur pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont, en outre déclaré un dividende sur le trente-neuf pour cent qui le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera payé des intérêts à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines, S. J. Hunt, Henry Rowsham, Jno. C. Riche, H. C. Lemaire, J. H. Boudin, Chas. Weisiger, J. B. Saxe, J. C. Burell, Thos. Sloo, Thos. A. Jones. 18 janv—1m

Compagnie d'assurance du Commerce.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de son affaire:

Montant des primes de l'année expirée le 3 mars 1868:

Primes d'incendie	$88,128 46	
Primes de rivières	72,926 20	
Primes de mer	20,208 60	
		$181,262 76
Fortes payées:		
Fortes payées incendie	$15,650 39	
Fortes sur les rivières	34,644 38	
Fortes sur mer	24,974 76	
		$ 75,269 53
Remboursées sur primes	30,988 97	
Taxes	4,720 91	
Escompte	3,872 36	
Frais, commissions	4,210 50	
Dépenses, profits et pertes, etc.	20,320 66	
Bénéfice net		$ 37,161 82
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Stock comme il est consolidé de la ville, évalué à 90 p0		$187,200 00
Gent vingt quatre bons de la ville de Orléans de la N.-O., de Jackson et de Nouvelle à 70 p0		86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 p0		71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville de chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 p0		17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 p0		2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 p0		3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 p0		4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc.		169,455 00
Prêts sur garantie		20,000 00
Prêts sur hypothèques		69,000 00
Effets à recevoir		11,288 30
Primes dues et en voie de la perception		67,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurance		12,400 00
Monnaie n'appartenant à la Compagnie		4,000 00
Coupons de la ville, dès et non recouvrés		13,800 00
Bénéfices		34,374 41
		$767,201 41

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 avril 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Le 9 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 3 p0 par action est déclaré et sera payé en crédit des billets d'actions non encore payés.

R. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
R. MAIER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

J. H. Heimer, C. T. Forster, P. A. Lelieg, H. Zehnter, Thos. Robson, G. H. Kortenhaus, Geo. Dietz, Louis Schwarz, Chas. Bonifay, G. L. Mayer, L. P. Borie, H. Bloom, D. Michel, F. Del Bondio, Amand Kreeger, J. A. Sisler, Chas. Lee'dam, R. Wolfenstein, Julius Scorsur, A. Marks, P. Frah, J. J. Weberling, F. M. D. 20 sqlsd, J. F. Kraak. 12 avril—1m

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce nouveau spécifique vient des obtenir et combiner d'après la nouvelle méthode du docteur M. DURAUT, sont SEULES PRISES EN CONSIDÉRATION DANS CES CAS OÙ LES MALADES ALARMÉS PAR LES BOISSONS ALCOOLIQUES FORTIFIANTES, ce qui permet le moindre de dilution, pour se purger, le repos et l'honneur qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gênés dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médicaments occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont recommandées pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgative, elles sont préférables aux autres médicaments, parce que, n'agissant ni stimulant, ni diurétique, ni sudorifique, les premières prendent plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages très-marqués dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que *asthme, catarrhes, dartres douleurs, pesanteur, engorgements, migraines, scrofules, etc, etc., etc.*, parce que le laxatif spécial qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de se remettre en santé, tandis que dans le temps de la guérison.

(*Voir le Journal qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 1/2 fr. 80 c. et de 1 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, rue des Fossés-St-Denis, No 17.

A New-Orléans, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Jacques Frères, pharmaciens.

Les DÉPÔTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DÉTAIL GROS, chez M. DU CONOGE, droguiste. M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

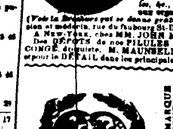

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

MAISON A. ANCELIN,
DESNOIX et CIE., SUCCRS.,
Rue du Temple, 23, Paris.

TISSUS PHARMACEUTIQUES.

TOILE VÉSICANTE VERTE avec divisions métriques, évitant les douleurs et les accidents d'une action trop forte.

RÉVULSIF AUTHAPSIA remplaçant avec avantage les huiles de croton, moutarde, cantharides, etc.—PAPIER EPISPASTIQUE.—PAPIER CHIMIQUE contre les cors aux pieds, douleurs et rhumatismes.—Dépôt: à New-York, chez MM. J. Milhau & Cie, place des Halles; à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

Hygiène des Enfants.

VERITABLES

COLLIERS ROYER

ELECTRO-MAGNETIQUES,

Dits: COLLIERS ANODINS DE DENTITION,

approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, contre les *convulsions*, et pour *faciliter la dentition des enfants.* Le prix varie depuis 4 fr. jusqu'à 20 fr.—Dépôt général à Paris, chez MOYEN, pharmacien, 225, rue St-Martin, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger.—A New-York, chez M. Milhau et Cie, Broadway. A Nile-Orléans, MM. Maunsell et Hogel, rue de Chartres. Havane, Sarn et Cie, Fernandez et Cie; Le Révérend, J. Reyes. Matanzas, Genouillac. Santiago, Julio Trébard.

TRESOR DES MÈRES. PROVIDENCE DES ENFANTS.

Amour maternel.

VIN DE GILBERT SEGUIN.

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme ANTI-PÉRIODIQUE pour combattre les *Fièvres* et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT *dans les convalescences, appauvrissements du sang, pâles couleurs, pertes blanches, digestions difficiles, etc.* Chaque bouteille est accompagnée d'une notice détaillée. Prix: 1 fr. 50 c. Mais ce vin n'est vraiment bon qu'autant qu'il est signé GILBERT SÉGUIN. A Paris, pharmacie GILBERT SÉGUIN, 378 rue St-Honoré.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste; chez MM. MAUNSELL & CIE., L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop joint à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un *rapport officiel*, contre RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, COQUELUCHE et toutes les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la poitrine. Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, citons: l'illustre docteur *Lænnec, Guéraint*, de l'Hôpital des Enfants, *Vauquelin*, directeur de l'Ecole de Pharmacie, *Pelletier*, membre de l'Académie de médecine des hôpitaux; professeur de la Faculté et membres de l'Académie de Médecine de Paris.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste, chez MM. MAUNSELL & CIE, L. CASTEL, O. ROBIN, 48 Royale, et dans toutes les pharmacies.

PILULES DE BLANCARD

A L'IODURE DE FER INALTERABLE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, ETC.

Participant des propriétés de l'IODE et du FER, ces Pilules s'emploient spécialement contre les SCROFULES, la PHTHISIE à son début, la FAIBLESSE DE TEMPÉRAMENT, ainsi que dans toutes les DÉTERIORATIONS DE SANG, etc.; il est nécessaire de *réagir sur le sang*, soit pour lui rendre sa richesse et son abondance normales, soit pour provoquer ou régulariser son cours périodique.

Le fer rendu inaltérable par son alliage, ne altère et ne noircit jamais, et n'irrite ni constipe.

Comme preuve de pureté et d'activité, exiger que les Pilules de Blancard, exigez notre cachet d'argent réactif et notre signature ci-jointe opposée au bas d'une étiquette verte.

Se défier des contrefaçons.

Pharmacien à Paris, rue Bonaparte, 40.

Dépôt général: à New-York, chez M. FOUGERA; à la Nouvelle-Orléans, M. DUCONGÉ.—Se trouvent dans toutes les pharmacies.

VESICATOIRE D'ALBESPEYRES

Il s'applique comme du sparadrap, et agit en 6 ou 8 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

autrefois ensuite. A LUI SEUL, une suppuration abondante et régulière, sans odeur ni douleur. Approuvé par les sommités médicales, il est employé, chaque fois qu'on le conseil de mettre, *etc.*—On obtient les contrefaçons, en vendant à bas prix, *Vésicatoire d'Albespeyres*, sur chaque vésicatoire et chaque feuille de papier. Chez l'inventeur, place Royale, et dans les principales pharmacies de l'Amérique, où l'on trouve aussi les CAPSULES RAQUIN. Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York, M. DUCONGÉ, à la Nouvelle-Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques de mer	$ 115,816 16	
Sur les risques de rivières	24,790 81	
		119,677 41
Montant net des primes		$201,520 00

Pertes: Sur les risques d'incendie.....$ 58,260 02
Sur les risques de mer..... 81,622 10
Sur les risques des rivières..... 19,938 44
Dépenses, taxes, réassurances, escompte, intérêts, moins le remp. 19,190 23
Intérêts sur coupons..... 20,563 60
$194,974 34

Bénéfices.....$97,449 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Edifice à reprendre pour rimes	$6,734 81
Billets, y compris billets hypothécaires	219,307 00
En pour primes en voie de perception	50,325 1
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville	153,345 64
Scrips des différentes Compagnies d'Assurances	28 136 00
En caisse	25,777 82
	465,625 04
Moins: Dépréciation des actions	62,850 20
	402,774 84
Montant net	
Moins: Dividende de surplus, non réclamé	7,839 76
Intérêts payés sur scrips non encore payés	26,962 30
	772 66
	34,577 76
	$528,364 20

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 11 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-extra de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, dividende sur lequel il sera donné des certificats à partir de décembre prochain de payer, à partir du deuxième lundi de mars 1868, 31 p0 pour cent sur tous les scrips non encore payés de la Compagnie.

DIRECTEURS:

George Urquhart, Chs. Leitte, A. Rochereau, J. M. Lapeyre, G. O. Babcock, A. Schreiber, T. S. Sinclair, John Gouche, Wm. Strong, Wm. Stevens, J. A. White, J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.
1 janv—1m—tf—1m

BAILLY BLANCHARD Jr. vs JOHN CONNEY

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,966.—En vertu d'un writ de saisie réelle adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à moi, soussigné, huissier de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, dix-sept Août 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encouragements, rue Royale, entre celles du Conti et du Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Huit certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept à vingt-six inclusivement de l'îlot numéroté trente-sept, ayant pour bornes: Rue Marais, City et Castiglione et ayant en plan dressé par C. Genois, architecte, le 19 de décembre 1840 et déposé en l'étude de H. S. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les Nos. dix-neuf à vingt-trois inclusivement, mesurant chacun, trente pieds de face à la rue Castiglione sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No vingt-trois formant l'angle des rues Castiglione et Rocheux. Les Nos vingt-quatre et vingt-six mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Rocheux sur une profondeur de cent cinquante pieds, et le No vingt-cinq mesurant trente-deux pieds sur trente pieds de face à la rue Rocheux sur une profondeur de cent cinquante pieds, le tout entre lignes parallèles.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de la qualité qu'il en a faite, savoir: les trois quarts indivis de Madame Marie Rosalie Caroline Fabre, épouse Cessac, suivant acte au rapport de E. G. Destrehan, notaire public en cette ville, en date du 8 mars 1867, et l'autre quart indivis lui appartenant en propre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 juillet—9 12,15,18,24

GABRIEL DUVIGNEAUD vs J. G. WILSON.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 20,217.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, dix-sept Août 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encouragements, rue Royale, entre celles du Conti et du Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Royale, Bourbon, St-Philippe et des Ursulines.

Le dit terrain mesure trente pieds de face à la rue Royale, sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout mesure/ensuite.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et sont et seront le cas échéant, propriétés et appartenances y attachées et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des héritiers de Madeleine alias Mipine Noel, suivant acte au rapport de Jean Ducuvier, notaire public en cette ville, en date du 2 juillet 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

7 juillet—7,11,18,22

CHARLES F. ALTER vs FRANÇOIS CANSEAUX.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 20,802.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, dix-sept Août 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encouragements, rue Royale, entre celles du Conti et du Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Huit certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept à vingt-six inclusivement de l'îlot numéroté trente-sept, ayant pour bornes: Rue Marais, City et Castiglione et ayant en plan dressé par C. Genois, architecte, le 19 de décembre 1840 et déposé en l'étude de H. S. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les Nos. dix-neuf à vingt-trois inclusivement, mesurant chacun, trente pieds de face à la rue Castiglione sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No vingt-trois formant l'angle des rues Castiglione et Rocheux. Les Nos vingt-quatre et vingt-six mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Rocheux sur une profondeur de cent cinquante pieds, et le No vingt-cinq mesurant trente-deux pieds sur trente pieds de face à la rue Rocheux sur une profondeur de cent cinquante pieds, le tout entre lignes parallèles.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de la qualité qu'il en a faite, savoir: les trois quarts indivis de Madame Marie Rosalie Caroline Fabre, épouse Cessac, suivant acte au rapport de E. G. Destrehan, notaire public en cette ville, en date du 8 mars 1867, et l'autre quart indivis lui appartenant en propre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 juillet—14,17,18,21

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud
HILLE-ORLEANS, 20 janvier 1868.

DEUXIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:

Sur les risques d'incendie	$186,471 40	
Sur les risques de mer	65,380 94	
Sur les risques de rivières	26 402 34	
		$317,264 71
Moins, les primes non expirées pour 1868	66,185 50	
		$264,580 71
Moins, les primes non expirées pour 1867	$ 60,411 90	
Primes remboursées pour 1867	2,600 04	
		$ 63,011 94
Montant net des primes le 31 déc. 1867.		$201,568 77
Pertes payées dans la même période		
Sur les risques d'incendie	$32,861 32	
Sur les risques de mer	39,841 76	
Sur les risques de rivières	1,900 00	
		$74,603 08
Frais, réassurances	$ 3, 75	
Escompte de primes	62,46 67	
		66,274 67
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et commissions	71,816 21	
Réserve pour paiement d'intérêt sur coupons des primes payées en 1866	56,718 16	
		$264,513 53
Bénéfice net		$ 37,161 82

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Stock comme il est consolidé de la ville, évalué à 90 p0		$187,200 00
Gent vingt quatre bons de la ville de Orléans de la N.-O., de Jackson et de Nouvelle à 70 p0		86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 p0		71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville de chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 p0		17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 p0		2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 p0		3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 p0		4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc.		169,455 00
Prêts sur garantie		20,000 00
Prêts sur hypothèques		69,000 00
Effets à recevoir		11,288 30
Primes dues et en voie de la perception		67,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurance		12,400 00
Monnaie n'appartenant à la Compagnie		4,000 00
Coupons de la ville, dès et non recouvrés		13,800 00
Bénéfices		34,374 41
		$767,201 41

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

S. S. DONERIEN, Président.
O. SWEET, secrétaire.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 22 avril 1868.

PARIS CHILDRESS,
Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

CHARTE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'il soit connu que ce 18e jour de juillet mil huit cent soixante huit et de l'indépendance de l'Amérique, pardevant moi, EDWARD IVY, notaire public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et témoins ci-après nommés et dûment ici signés, comparut ci-après nommée et dûment ici signée, pour et au nom de la Compagnie ci-après nommée, et dûment ici signée, pour et au nom de la Compagnie ci-après nommée, et dûment ici signée, comparut ci-après nommée, laquelle comparante a par ces présentes déclaré et fait connaître que ladite Compagnie a été formée et constituée par ces présentes, et que ladite Compagnie a été formée et constituée par ces présentes, et que ladite Compagnie a été formée et constituée par ces présentes, et